



## Commission des solidarités

### 4612 - Centres médico-sociaux (subventions d'investissement aux communes)

#### Attribution d'une subvention

#### Rapport n° CP/2011/337

#### Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

#### Résumé :

Le présent rapport concerne la reconstruction du centre médico-social de la Montagne Verte à STRASBOURG

### VILLE DE STRASBOURG

#### Financement des travaux liés au centre médico-social de la Montagne Verte, dans le cadre de l'opération globale de reconstruction du centre médico-social et du centre socio-culturel de la Montagne Verte, 8-10 rue d'Ostwald à STRASBOURG

#### Présentation de l'opération globale centre médico-social et centre socio-culturel

Le centre médico-social et le centre socio-culturel de la Montagne Verte ont été construits en 1978 sur le principe de bâtiments préfabriqués provisoires. La ville de Strasbourg a décidé en janvier 2005 d'en reconstruire les bâtiments, à présent vétustes et inadaptés, pour un montant prévisionnel de 3 M€ HT.

Le centre médico-social occupe 640 m<sup>2</sup>, le centre socio-culturel 552 m<sup>2</sup> et les locaux techniques communs 20 m<sup>2</sup>. Ils représentent respectivement 53, 46 et 1 % de la surface totale de l'équipement.

Le coût global de l'opération, estimé à l'issue de l'attribution des marchés de travaux, s'élève à 3 037 530 € HT dont 1 665 350 € pour le CMS et 1 372 180 € pour le CSC, équipements et locaux techniques communs compris.

L'opération, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Strasbourg, est soutenue financièrement par le Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire de l'Agglomération Strasbourgeoise (CTAS).

#### Le centre socio-culturel

La partie centre socio-culturel a été inscrite au Contrat de Territoire de l'Agglomération Strasbourgeoise pour un montant subventionnable de 585 120 €, plafonné à 1 060 €/m<sup>2</sup>, induisant une subvention au taux modulé (16 %) de 93 619,20 €. Le Conseil Général a décidé, par délibération de la commission permanente du 12 avril 2010, d'attribuer **93 619,20 €** au titre des équipements sportifs et socio-éducatifs.

#### Le centre médico-social

Il se compose d'un espace d'accueil du public, de locaux dédiés aux professionnels et d'une antenne appelée « maison des aînés ».

Cette reconstruction s'inscrit dans le programme de territorialisation des centres médico-sociaux sur le territoire de la Ville de Strasbourg. Le programme se fixe pour objectif de renforcer les équipements dans leur rôle d'espace de vie et de rencontres ouverts sur le quartier, de développer le partenariat extérieur pour rendre un meilleur service aux usagers, afin de renforcer le travail collectif avec les habitants.

La partie centre médico-social a été inscrite au CTAS pour un montant subventionnable de 1 207 500 €. L'aide susceptible d'être accordée est de 40 % de ce montant, soit une subvention de 483 000 €.

Il vous est proposé d'accorder à la Ville de Strasbourg une subvention de 40 % d'une dépense subventionnable de 1 207 500 € soit **483 000 €**, pour la reconstruction du centre médico-social de la Montagne Verte, au titre de l'aide aux centres médico-sociaux.

Une autorisation de programme a été mise en place. Les montants à verser sont estimés à 300 000 € en 2011 et 183 000 € en 2012.

Au final, l'aide départementale à l'investissement aura représenté 576 619,20 € soit 19 % du coût global de l'investissement.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
34011	204-20414-50	483 000,00 €	300 000,00 €	483 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la Ville de STRASBOURG une subvention de 483 000 € pour le financement des travaux liés au centre médico-social départemental, dans le cadre de l'opération globale de reconstruction du centre médico-social et du centre socio-culturel de la Montagne Verte, conformément au tableau annexé.*

Strasbourg, le 15/04/11

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique Kennel, consisting of several overlapping, fluid strokes.

Guy-Dominique KENNEL